



INFO 7

Grève à Vessy

Personnel en grève depuis le lundi 7 mars 2011

10 jours de grèves

La valse du Conseil d'Administration

On pourrait croire qu'ils le font exprès, tant ils effectuent des va-et-vient inutiles à régler le conflit. Mais non : il est probable que les membres du Conseil d'Administration soient plus simplement débordés par les événements. Bref : alors qu'il planifie une séance spéciale pour discuter de la nouvelle proposition des grévistes, le CA arrive à n'y rien décider, préférant attendre l'aide d'un Tribunal dont on ignore même s'il peut agir. On baigne dans le cafouillage...

Des propositions claires et pertinentes

Pourtant, les propositions des grévistes sont claires et simples à trancher. De plus, elles tiennent compte des réticences qu'avait exprimé le CA il y a 4 jours à peine. La problématique du développement durable et de l'Agenda 21 y sont intégrées, de façon à faire se rejoindre les objectifs du CA et ceux des grévistes. Mais rien n'y fait, le CA refuse de se prononcer avant d'avoir consulté les juges de la CRCT (Chambre des Relations Collectives de Travail). Ce tribunal tranche habituellement les problèmes des entreprises privées et personne, pas même le Président de la CRCT, ne sait dire si un établissement public comme Vessy peut se retrouver devant ce tribunal. Mais comme c'est M. Longchamp qui l'a demandé, même si c'est absurde, on le fait. Voilà ce qui s'appelle un gentil Conseil d'Administration. On comprend mieux maintenant pourquoi Vessy n'a jamais obtenu les primes EPM et Gériatrie : il aurait fallu les réclamer au Conseil d'Etat et pas seulement lui obéir...

En revanche, la demande des grévistes pour une Commission Paritaire de négociation, voilà qui fâche à peu près tous les membres du CA. Pourtant, il serait d'autant plus urgent d'avoir une telle Commission dans l'EMS, que les sujets à négocier urgemment ne manquent pas. Tous

les problèmes rencontrés par le personnel et qui ont motivé les employés à faire grève doivent être rapidement traités. Un organe de négociation entre le-s syndicat-s et la direction s'impose.

Plus que tout, ce qui est drolatique dans cette affaire, c'est que Vessy veut absolument faire tout comme à l'Etat quand on parle des parkings, mais refuse aussitôt d'imiter ce même Etat quand on parle syndicat. Partout dans la Fonction Publique, les syndicats négocient avec l'employeur dans des Commissions Paritaires. Alors : y a-t-il 2 règles à Vessy ? Celle de l'Etat quand il faut faire payer le personnel, et celle de Kadhafi quand il s'agit de le défendre ?



Nos revendications :

- Gratuité des parkings
- Création d'une Commission Paritaire de négociation

www.ssp-greve.ch

CCP 80-4895-0